

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE QUATORZE et le 22 MAI à 18h30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 MAI 2014, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Bertrand GAUFRYAU, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. Michel BREAN - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Laure FAUDEMÉR - M. Francis PEDARRIOSSE - Mmes Isabelle RABAUD-FAVEREAU - Régine LAGOUARDETTE - M. Bruno JANOT - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Axelle VERDIÈRE-BARGAOUI - Valérie ALEXANDRE - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIÈRE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Serge BALAO, Mme Viviane LOUME-SEIXO jusqu'à 19h50, M. Vincent NOVO jusqu'à 19h10, Mme Marianne BERQUE-MANSAS jusqu'à 19h50, M. Bruno CASSEN

POUVOIRS :

M. Serge BALAO a donné pouvoir à M. Michel BREAN

Mme Viviane LOUME-SEIXO a donné pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD jusqu'à 19h50

M. Vincent NOVO a donné pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR jusqu'à 19h10

Mme Marianne BERQUE-MANSAS a donné pouvoir à Mme Géraldine MADOUNARI jusqu'à 19h50

M. Bruno CASSEN a donné pouvoir à M. André DROUIN

SECRETARE DE SEANCE : M. Alexis ARRAS

OBJET : ECO-QUARTIER DU MOUSSE : PARTENARIAT VILLE-LYCEE HAROUN TAZIEFF

Dans le cadre de l'éco-quartier du Mousse, sont créés des jardins familiaux. Permettre ainsi à des dacquois, résidents en immeuble collectif situé au-delà du quartier du Mousse de venir cultiver fruits et légumes, participe à l'intégration du quartier dans la Ville et favorise le lien social.

La Ville réalise ces jardins de façon concomitante aux travaux d'aménagement du lotissement. Ils seront clôturés, plantés et équipés d'un abri jardin comprenant une réserve d'eau.

Conçus de manière originale par la Paysagiste, Maialen MINTEGUI, la Ville souhaite faire de la production de ces abris jardins une action pédagogique pour le Lycée du Bois, Haroun Tazieff de Saint-Paul-lès-Dax.

Ce partenariat poursuit plusieurs objectifs :

- développer le savoir-faire des élèves-étudiants et stagiaires du lycée,
- promouvoir la filière bois,
- augmenter les échanges entre les élèves-étudiants et le monde professionnel.

Maialen MINTEGUI accompagne les professeurs du Lycée afin de préciser les dessins d'exécution, jusqu'à la réalisation et la pose des abris jardins.

Afin de formaliser les relations entre la Ville et le Lycée, il est proposé de signer une convention de partenariat.

La Ville participe à l'achat des fournitures de matériaux, au transport, à la pose des ouvrages ainsi qu'aux frais généraux du lycée et au coût de la main d'oeuvre.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif de la Ville, exercice 2014, article 824 2315 P13084 URBA.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR BRUNO JANOT, CONSEILLER MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE le projet de convention de partenariat entre la Ville et le Lycée Haroun Tazieff dans le cadre de l'éco-quartier du Mousse,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention, ainsi que tout document s'y rapportant.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20140522-15-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Vice-Président du Conseil
Général des Landes**

Affichée le : 23 Mai 2014

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».